

COMPTE RENDU DE LA FORMATION SUR LES DROITS DE L'HOMME AU MALI.

L'an deux mil quinze(2015) et le onze (11) Février s'est tenue dans les locaux de l'école de Base privée « LE TAMBAROUA » sise à Hamdallaye, une formation d'initiation aux droits de l'homme dans le but de renforcer les capacités des enseignants et éducateurs du dit établissement scolaire dans leurs efforts concourant au respect des droits de l'homme au Mali.

Ont pris part à cette formation l'ensemble des enseignants du « TAMBAROUA » de la 1^{ère} Année jusqu'en classe de terminale (12^{ème}), certains jeunes diplômés à la recherche d'un emploi ainsi que certains membres de l'Association mondiale « Ecole Instrument de Paix au Mali » (EIP MALI) comme Assitan Keita, Idrissa Traore et Sambou Camara. La formation était animée par monsieur Salia Niambele juriste de formation et inspecteur de la police judiciaire au Mali, assisté par monsieur Sambou Camara sociologue de formation et membre de l'EIP Mali militant engagé pour l'enseignement de l'éducation aux droits de l'homme dans les écoles au Mali.

Après les mots de remerciements du promoteur pour le choix porte sur son établissement d'une part et d'autre part des remerciements à l'endroit des participants pour avoir répondu massivement à l'appel, la formation a commencé comme prévu à 14h00.

En quatre heures de temps c'est-à-dire de 14H à 18H, les formateurs ont survolé quelques notions relatives aux droits de l'homme à travers leur définition, l'historique des droits de l'homme, la typologie des droits de l'homme et en fin les principes des droits de l'homme avec la participation de l'ensemble des enseignants et éducateurs qui ont pris part à cette session de formation à travers un système de donner et de recevoir.

A la fin de ce premier module, les participants ont largement manifesté leur satisfaction, ils ont surtout apprécié l'initiative d'enseigner l'éducation des droits humains dans les écoles et que je cite « cela contribuerait plus à inculquer une culture de paix depuis à bas âge chez les enfants à travers leurs enseignants et éducateurs pour espérer sur un monde sans conflits, sans violences, etc. dans le futur ». Pour terminer le promoteur de l'école de Base Privée « LE TAMBAROUA » monsieur Abdoulaye Keita a émis le souhait d'organiser la suite du programme. Il s'agit : **Des Instruments et mécanisme de protection des droits de l'homme** (les Instruments de promotion et protection des droits de l'homme, les Mécanismes de protections des droits de l'homme, les mécanismes judiciaires et les mécanismes extrajudiciaires) et l'examen périodique universel EPU afin que ces enseignants puissent être dotés de tous les moyens nécessaires pour informer et orienter les élèves de son établissement voire même les parents d'élèves. Ainsi donc cette première session d'initiation aux droits de l'homme a pris fin par une prise de photo de l'ensemble des participants devant la dite école.

Ci-dessous quelques images de la session.

Fait à Bamako le 11 Février 2015.

Sambou Camara



Photo de groupe devant l'école de Base privée « LE TAMBAROUA »



Large vue de la salle de formation



Monsieur Dioma Keita en pleine discussion.